

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 1<sup>er</sup> juin 2016

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Schneider Richard, Duret Franck, Sandron Philippe, Fontan Corine, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Villuendas Myriam, Bertrand Gérald, Vandamme Jean Pierre,

Excusé : Jany Damien (pouvoir à Bisignano Nathalie)

Secrétaire de séance : Villuendas Myriam

Madame le Maire propose au conseil municipal de modifier l'ordre du jour :

**Ajout** : Modification du règlement intérieur et des statuts du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain.

**Retrait** : délibération sur les travaux voirie 2016.

Le conseil municipal **accepte** les modifications d'ordre du jour.

Approbation du compte rendu de la séance précédente à l'**unanimité**.

Avis sur le projet d'extension de l'établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) sur le territoire du département de l'Ain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **REFUSE** catégoriquement toute idée d'extension de l'Etablissement Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) sur le territoire du département de l'Ain.
- **REFUSE** tout prélèvement de fiscalité supplémentaire auprès des ménages et des entreprises du département au profit d'un outil d'Etat qui n'apporterait rien de plus qu'un outil local.
- **RESPECTE** les actions menées à ce jour par l'ensemble des acteurs locaux en faveur du logement social.
- **AFFIRME** que l'EPF de l'Ain remplit complètement son rôle auprès des collectivités locales, des politiques locales tout en accompagnant des politiques d'Etat et souhaite conserver cet échelon local.
- **INVITE** vivement Madame Emmanuelle COSSE, Ministre du Logement et de l'Habitat Durable, à venir découvrir les actions menées par l'ensemble des acteurs locaux permettant la mobilisation du foncier en faveur de la création de logements en mixité sociale sur l'ensemble du territoire du département de l'Ain.

Madame le Maire présente à l'assemblée un projet de modification du règlement intérieur et des statuts du SIEA afin de mettre en place la tenue de plusieurs assemblées par an, au lieu d'une seule actuellement, décision délibérée par les délégués lors de l'assemblée générale du 09 avril 2016.

a) Modification du règlement intérieur

Les modifications sont relatives à :

- **la périodicité** des réunions
- **les convocations** : modalités de transmission

b) Modification des statuts

La modification porte sur :

- **l'augmentation du nombre de suppléants.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Emet** un avis favorable sur le projet de modification du règlement intérieur et des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain.
- **Elit** un délégué suppléant : **Monsieur Pierre ECKERT.**

Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- Accord du devis de l'entreprise **GIROUD** pour la réparation du plancher des combles du logement des restaurateurs, pour un montant de 398.50 € ht.
- Dates des élections présidentielles : **1<sup>er</sup> tour 23 avril 2017- 2<sup>ème</sup> tour 7 mai 2017.**
- Plaintes d'administrés relatives : nuisances sonores et aux tirs des chasseurs sur les corbeaux.
- le futur groupement des Communautés de Communes se nommera **Val de Saône Centre**, et son siège sera établi sur **Montceaux**, parc Visiosport.
- Réception le 26 mai 2016 d'un pli d'huissier relatif au renouvellement du bail commercial du restaurant Les Voyageurs.
- Intervention d'HYDRETTUDES sur la commune le **6 et 8 juin 2016**, dans le cadre de la cartographie du réseau d'eau pluviale.
- Rappel de la réunion du **mercredi 8 juin 2016** à St Didier sur Chalaronne sur le projet de fusion des communautés de communes.
- Problème d'égouttage des haies sur le domaine public: un courrier sera adressé aux riverains.
- Prochaine réunion du conseil municipal : **mardi 5 juillet 2016.**

Le Maire,

